



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-sixième session

186 EX/10

PARIS, le 18 avril 2011
Original anglais

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT SUR LA RÉORIENTATION DU PROGRAMME DE SCIENCES SOCIALES « GESTION DES TRANSFORMATIONS SOCIALES » (MOST)

Résumé

Le présent document propose un recentrage de la stratégie du programme MOST suite aux travaux de la 10^e session du Conseil intergouvernemental du Programme MOST (Paris, 14-16 mars 2011), ainsi que de la réunion conjointe du Bureau du Conseil intergouvernemental et du Comité consultatif scientifique de MOST qui s'est tenue les 25 et 26 novembre 2010 au Siège de l'UNESCO à Paris. Les discussions ont porté notamment sur deux rapports d'évaluation produits en 2010. L'Annexe I contient le texte intégral du Rapport final de la révision formative à mi-parcours de l'action Phase 2 du Programme MOST. L'Annexe II présente les recommandations adoptées par le Conseil intergouvernemental du Programme MOST à sa 10^e session (14-16 mars 2011, Siège de l'UNESCO).

Il est demandé à la Directrice générale d'allouer les ressources budgétaires et humaines nécessaires à la réalisation des objectifs relatifs aux axes d'action énoncés dans le C/5 compte tenu des conclusions des débats (paragraphe 16).

Action attendue du Conseil exécutif : paragraphe 18.

Introduction

1. Depuis le lancement du Programme « Gestion des transformations sociales » (MOST) en 1994, le Conseil exécutif de l'UNESCO en a déjà réexaminé les orientations à deux reprises : après son évaluation à mi-parcours en 1999-2000 (160 EX/12 et décision 160 EX/3.4.1) ; et après l'évaluation réalisée au terme des huit premières années (Phase 1) en 2003 (166 EX/41, paragraphes 13-20, et décision 166 EX/3.1.4). L'approche adoptée pour l'examen de la Phase 2, qui a débuté en 2004, était centrée sur les liens entre la recherche et les politiques. Il apparaît toujours essentiel de jeter un pont entre les deux communautés, afin d'assurer la transmission aux décideurs des connaissances produites par les chercheurs, mais les transformations sociales en cours appellent l'attention sur de nouveaux thèmes essentiels qui exigent un renforcement des capacités en sciences sociales. Les conclusions du Rapport mondial sur les sciences sociales de 2010 mettent en avant la nécessité d'une action urgente pour remédier aux disparités en la matière, entre individus, entre organisations et au niveau systémique.

2. Dans le même temps, trois importants rapports d'évaluation rédigés en 2010 ont apporté de nouveaux éléments, si bien que le moment semble approprié pour réexaminer l'orientation stratégique future de MOST, compte tenu en particulier des changements intervenant dans l'ensemble de l'Organisation sous l'impulsion de la nouvelle équipe dirigeante. Réalisées à trois niveaux différents, ces évaluations sont les suivantes :

- (a) l'évaluation externe indépendante de l'UNESCO (EEI), conduite par le professeur Elliott Stern (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ;
- (b) l'évaluation relative à l'objectif stratégique de programme 7, « Renforcer les liens entre la recherche et les politiques dans le domaine des transformations sociales » (OSP7) de la Stratégie à moyen terme (34 C/4, 2008-2013) commandée par le Service d'évaluation et d'audit (IOS) de l'UNESCO dans le cadre des évaluations systémiques demandées par le Conseil exécutif pour l'ensemble des objectifs stratégiques de programme ;
- (c) la Révision formative statutaire à mi-parcours de la Phase 2 du programme MOST, finalisée en janvier 2010 par le professeur Jorma Sipilä (Finlande).

3. Les évaluations susmentionnées sont des outils importants propres à aider les États membres, ainsi que la nouvelle équipe dirigeante, à jeter les bases d'un repositionnement de l'Organisation qui lui permette de « relever les défis du XXI^e siècle et tirer le meilleur parti des perspectives qui lui sont ouvertes » (pour citer l'évaluation externe indépendante de l'UNESCO 2010, 185 EX/18). L'EEI ne traite du Programme MOST que sous la forme de directives générales applicables à l'ensemble de l'Organisation. L'évaluation relative à l'objectif stratégique de programme 7 (OSP 7) « Renforcer les liens entre la recherche et les politiques dans le domaine des transformations sociales » s'inscrivait dans le cadre de l'évaluation à l'échelle du système demandée par le Conseil exécutif pour l'ensemble des OSP de la Stratégie à moyen terme pour 2008-2013 (34 C/4). Elle porte essentiellement sur le travail du Secteur des sciences sociales et humaines, tout en reconnaissant que le thème général de l'OSP 7 sous-tend des pans plus vastes de l'activité de l'UNESCO. La conclusion principale de cette évaluation est qu'il faut pouvoir faire état d'impacts et de résultats accrus et apporter des ajustements au Programme en vue de mieux appliquer les principes de la « gestion axée sur les résultats » aux stades de sa planification, de sa mise en œuvre et de son suivi. Le rapport relatif à l'EEI (185 EX/18) et un résumé du rapport d'évaluation concernant l'OSP 7 (185 EX/6 Partie IV, Annexe II, p. 7 et 8 de la version française) ont été tous deux présentés au Conseil exécutif à sa 185^e session (octobre 2010).

Révision formative à mi-parcours de la Phase 2 de MOST

4. Des trois évaluations mentionnées plus haut, le « Rapport final de la révision formative à mi-parcours de la Phase 2 de MOST » est la seule qui traite spécifiquement du Programme MOST (voir Annexe I). Cet examen donnait suite à une demande formulée par les États membres à la 34^e session de la Conférence générale (2007), et avait pour objet général d'évaluer la pertinence des objectifs et des activités de la Phase 2 de MOST au regard des besoins et des priorités des États membres, ainsi que l'efficacité avec laquelle ces activités contribuaient à la réalisation des objectifs énoncés et des résultats escomptés. Il a été réalisé par le professeur Jorma Sipilä, ancien Recteur de l'Université de Tampere (Finlande), choisi par le Service d'évaluation et d'audit (IOS) de l'UNESCO sur une liste de candidats internationaux.

5. Le Rapport final de la Révision formative à mi-parcours de la Phase 2 du Programme MOST reconnaît l'importance de ce dernier et note que « *Le mandat de l'UNESCO en matière de promotion des sciences sociales est plus pertinent que jamais du fait de la mondialisation des questions sociales et de la nécessité croissante de les gérer à l'échelle mondiale* ». L'objectif de la Phase 2 de MOST, « *exploiter les fruits de la recherche en sciences sociales pour améliorer la prise de décision* » est approuvé, compte tenu de ce que la recherche dans ce domaine constitue un outil indispensable à l'élaboration des politiques sociales. Le rapport est dans l'ensemble positif, mais note que « *le potentiel de MOST-2 est très supérieur à ce qui a été accompli jusqu'à présent* ». Il appelle à renforcer l'investissement dans les sciences sociales, et juge important que toute question fasse l'objet d'échanges entre les décideurs et les chercheurs, mais aussi avec les citoyens (leurs organisations et les médias) et les leaders d'opinion. Les recommandations abordent la manière dont s'opère le choix de thèmes prioritaires, en insistant sur le fait que, le Programme ne disposant que de ressources modestes, « *il doit impérativement être attractif, et par conséquent pertinent... rallier les jeunes chercheurs et responsables politiques. Cela sera plus aisé si MOST s'intéresse aux problématiques sociales tournées vers l'avenir, dont beaucoup sont par nature interdisciplinaires* ». C'est pourquoi il est notamment recommandé d'abandonner les priorités thématiques régionales pour se concentrer sur un très petit nombre d'enjeux mondiaux. Appelant le Programme MOST à intensifier encore ses efforts pour développer des capacités ciblées en sciences sociales aux niveaux individuel, institutionnel et systémique, la Révision formative à mi-parcours rejoint les conclusions de l'évaluation de l'OSP 7 et du Rapport mondial sur les sciences sociales 2010 sur le thème « Divisions dans les savoirs ». Cette orientation est d'ores et déjà prévue dans le Projet de 36 C/5, en tant qu'axe d'action 3 de la priorité sectorielle biennale 2, à savoir « *Apporter un soutien aux États membres pour répondre aux transformations sociales par la création et le renforcement de systèmes de recherche nationaux, et la promotion des réseaux de connaissances et des capacités de recherche en sciences sociales* ».

6. Le Rapport de la Révision formative à mi-parcours de la Phase 2 de MOST a été achevé au début de 2010. Il a été examiné, conjointement avec le rapport relatif à l'EEI et le rapport d'évaluation sur l'OSP 7, et abondamment commenté, pendant la réunion conjointe du Bureau du Conseil intergouvernemental et du Comité consultatif scientifique (CCS) de MOST, qui s'est tenue les 25 et 26 novembre 2010, puis examiné par le Conseil intergouvernemental du Programme MOST à sa 10^e session, du 14 au 16 mars 2011 (les deux réunions ont eu lieu au Siège de l'UNESCO à Paris).

Réunion conjointe du Bureau du CIG et du CCS de MOST

7. La réunion conjointe du Bureau du Conseil intergouvernemental et du Comité consultatif scientifique (CCS) de MOST de novembre 2010 a adopté un document intitulé « *Orientation stratégique future de MOST* », dans lequel la Présidente du Conseil intergouvernemental du Programme MOST, Mme Alicia Kirchner, Ministre du développement social de l'Argentine, présentait une synthèse des discussions et conclusions des participants. Le document proposait deux grands objectifs dans la perspective du renforcement du rôle de MOST comme pont entre la recherche et les politiques. Premièrement, il convenait d'intensifier les activités de renforcement des capacités en sciences sociales, en particulier dans les pays en développement, en mettant à

profit les systèmes de recherche nationaux et régionaux afin de faciliter la conception et la mise en œuvre des politiques. Deuxièmement, il fallait encourager les gouvernements à améliorer la qualité des processus d'élaboration des politiques et de prise de décision et, à cette fin, démontrer aux décideurs comment la recherche en sciences sociales pouvaient avoir des retombées bénéfiques pour la société, promouvoir les processus participatifs qui incitent à la responsabilité et à la transparence, et renforcer la visibilité du Programme MOST en faisant ressortir dans les médias son importance pour les sciences sociales.

8. Pour atteindre ces objectifs, la réunion a recommandé de se concentrer sur un nombre déterminé de thèmes de nature à aider les États membres à susciter des réponses appropriées aux transformations sociales tout en promouvant le développement durable, la démocratie et la culture de la paix. Il a donc été proposé de faire de l'inclusion sociale l'axe à court et moyen termes de MOST, en tenant compte des dimensions relatives au développement social, à l'éducation, au travail, aux sciences et à la technologie, et à l'environnement, et en privilégiant des thématiques telles que l'emploi, la jeunesse, et l'investissement social. Le thème stratégique central à plus long terme porterait sur les transformations sociales générées par les changements de l'environnement mondial.

9. Le document a utilement guidé les délibérations des États membres à la 10^e session du Conseil intergouvernemental du Programme MOST et ses conclusions ont été approuvées et ont servi de base à l'Orientation stratégique future de MOST, adoptée par le Conseil le 16 mars 2011 (voir Annexe II).

Rapport de synthèse de la 10^e session du Conseil intergouvernemental du Programme MOST

10. La 10^e session du Conseil intergouvernemental du Programme MOST (CIG), tenue à Paris du 14 au 16 mars 2011, avait pour objet d'examiner l'orientation stratégique future de MOST. Les débats ont tenu compte des résultats des activités, des conclusions adoptées par le Bureau et le CCS, ainsi que des constatations des différentes évaluations mentionnées plus haut. Les membres ont évoqué divers moyens de jeter des ponts et de consolider les liens entre chercheurs et décideurs, y compris les Forums ministériels déjà organisés avec succès et d'autres « passerelles » efficaces avec les politiques. Ils ont reconnu la nécessité pour les États membres d'accroître leur investissement dans les sciences sociales nationales, afin de relever les défis complexes du développement.

11. Faisant le point du potentiel de MOST, le Conseil a convenu que le Programme avait entre autres atouts d'être une plate-forme internationale qui incitait les États membres à soutenir les sciences sociales sur leur territoire, une ressource dotée d'une grande visibilité faisant comprendre aux décideurs qu'ils avaient besoin des sciences sociales pour élaborer leurs politiques et créant ainsi une demande, et un mécanisme chargé de promouvoir et soutenir les initiatives de renforcement des capacités, en particulier sur les questions systémiques appelant une action des pouvoirs publics, et qu'il faisait la preuve de la crédibilité et de la pertinence de ses objectifs en accompagnant un certain nombre de transformations sociales de portée mondiale conformément aux axes d'action 2 et 3 du grand programme III, relatif aux sciences sociales et humaines, du 36 C/5, et en encourageant les processus participatifs, en dialoguant avec la société civile et en faisant mieux prendre conscience du caractère nécessaire des sciences sociales.

12. Les États membres sont convenus de deux priorités. Premièrement, le Programme MOST devait promouvoir l'inclusion sociale, condition essentielle pour lutter contre la pauvreté, réduire les inégalités et progresser sur la voie de la justice sociale. L'autonomisation des groupes vulnérables par des processus démocratiques et participatifs devait aller de pair avec un investissement social créateur d'emplois, en particulier pour les jeunes et les plus démunis. Deuxièmement, MOST centrerait ses activités sur les transformations sociales générées par des changements de l'environnement, compte tenu des crises multiples auxquelles il fallait impérativement faire face, depuis l'épuisement des ressources naturelles, les pénuries alimentaires et énergétiques et les

pressions résultant d'une urbanisation et d'une croissance démographique galopantes jusqu'au changement climatique et aux catastrophes naturelles. Ces phénomènes avaient entre autres conséquences sociales le déplacement de populations et la migration, les risques de conflits entre groupes se disputant des ressources rares, ainsi que l'aggravation des inégalités, la marginalisation et l'intolérance qu'elle suscite. Les concepts d'inclusion sociale, de viabilité du point de vue de l'environnement et de développement économique étaient manifestement interdépendants.

13. En concentrant son action sur les deux thèmes susmentionnés, le Programme MOST vise à influencer sur les transformations sociales difficiles et complexes qui ont des conséquences planétaires. Il devrait ainsi être mieux à même d'en démontrer la pertinence et de gagner en visibilité. Les deux thèmes sont aussi des moyens d'illustrer le potentiel de recherches transdisciplinaires et intégrées, et la nécessité pressante de renforcer les échanges de connaissances entre la communauté des chercheurs et celle des décideurs.

14. Le Conseil a pris acte des messages clés du Rapport mondial sur les sciences sociales, concernant notamment l'importance des approches transdisciplinaires, et la nécessité de remédier aux disparités et d'investir à long terme dans le renforcement des capacités en sciences sociales et la constitution de réseaux reliant les communautés de chercheurs à l'échelle régionale et internationale. Le Programme MOST devait s'interroger sur la manière dont il contribuait à faciliter « l'échange des connaissances » produites par les différentes disciplines des sciences sociales. L'un des principaux objectifs stratégiques de MOST était de resserrer les relations avec l'enseignement supérieur, notamment en mobilisant les universités et les Chaires UNESCO. Il a été jugé particulièrement important de chercher à toucher les jeunes chercheurs. Pour établir des ponts entre chercheurs et décideurs, le Programme devait s'attacher à trouver des moyens d'appeler l'attention des décideurs sur la pertinence des résultats de la recherche en sciences sociales, afin d'accroître la demande pour ces travaux.

15. De manière très générale, le Programme MOST devait être en mesure d'analyser les dynamiques à mesure qu'elles s'amorcent – par exemple celle des transformations sociales en train de se produire en Afrique du Nord – de manière à faciliter une meilleure compréhension des processus de changement. Les principales responsabilités de l'UNESCO dans le domaine des sciences sociales pouvaient être résumées en trois points : promouvoir les sciences sociales, en particulier dans les pays où elles étaient le moins développées, aider les gouvernements à comprendre les bénéfices que les sociétés retirent des sciences sociales, et alerter les chercheurs en sciences sociales sur le fait que la pertinence de leurs travaux dépend de leur capacité d'éclairer leurs sociétés et de leur offrir des solutions. Le Programme MOST devait encourager des recherches intégrées, transdisciplinaires et culturellement diversifiées, et la mise en commun des ressources.

Incidences administratives et financières

16. Les membres se sont dits soucieux de s'assurer que des ressources suffisantes, y compris des ressources humaines, seraient allouées au Programme MOST dans le budget ordinaire de l'UNESCO, de manière qu'il puisse exécuter son plan de travail conformément aux axes d'action et aux conclusions auxquelles ils étaient parvenus à l'issue de leurs débats.

17. Les membres ont reconnu que des partenariats facilitaient la mise en oeuvre du Programme et que MOST devrait chercher à nouer de nouvelles alliances. L'attitude des donateurs créait certaines difficultés quant à l'impact des sources de financement sur la recherche en sciences sociales en général, ainsi que sur MOST. Les membres ont tous été d'avis qu'il convenait de prêter une plus grande attention à la visibilité et de communiquer en insistant sur la pertinence du Programme afin que celui-ci retienne davantage l'attention des donateurs.

Action attendue du Conseil exécutif

18. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil exécutif voudra peut-être adopter une décision libellée comme suit :

Le Conseil exécutif,

1. Ayant examiné le document 186 EX/10,
2. Accueille avec satisfaction le rapport sur la réorientation du Programme « Gestion des transformations sociales » (MOST) ;
3. Réaffirme l'importance qu'il attache au Programme MOST entre autres programmes scientifiques intergouvernementaux de l'UNESCO ;
4. Invite la Conférence générale, lorsqu'elle examinera le Projet de programme et de budget pour 2012-2013 (36 C/5), à tenir compte des vues formulées dans le document 186 EX/10 ;
5. Prie la Directrice générale, lorsqu'elle élaborera la prochaine Stratégie à moyen terme (document 37 C/4), de tenir compte des vues exposées dans le document 186 EX/10 et de celles que les membres du Conseil ont exprimées à sa 186^e session.



Programme
pour la Gestion
des Transformations Sociales

Document Original: Anglais

**REUNION CONJOINTE
BUREAU DU CIG - CCS**
Paris, 25-26 novembre 2010

**MOST-Phase 2- Révision Formative (2004-2007)
Rapport Final d'Evaluation**

Prof. Jorma Sipilä,
Université de Tampere

Sommaire

RESUME EXECUTIF	2
INTRODUCTION	2
CONTRAT	6
LE PROGRAMME MOST	6
PRECEDENTES EVALUATIONS.....	8
PRINCIPAUX THEMES	10
METHODOLOGIE DE LA REVISION	11
CONTEXTE : POLITIQUE, POLITIQUES ET RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES. 12	
CONCLUSIONS.....	14
QUESTIONS STRATEGIQUES	14
FINANCEMENT	15
AVANCÉES	15
PERTINENCE DES ACTIVITÉS	16
DIFFUSION RÉGIONALE DES ACTIVITÉS	17
PRODUITS	18
INTERSECTORALITÉ ET COOPÉRATION.....	19
RECOMMANDATIONS	19
ACTUALITÉ ET CONTINUITÉ	19
CONSIDÉRATIONS	20
ANNEXES.....	22
ANNEXE I: TERMES DE REFERENCE	22
ANNEXE II: PERSONNES INTERVIEWEES	25
ANNEXE III: ABREVIATIONS	26

RESUME EXECUTIF

Introduction

Le Programme de Gestion des Transformations Sociales (MOST) est un programme intergouvernemental dédié à la recherche et aux politiques dans les sciences sociales. Conçu en 1992, il a été approuvé en **1993** lors de la 27^{ème} session de la Conférence Générale. Le fait que le premier programme en sciences sociales de l'UNESCO ait débuté bien après tout autre programme scientifique constitue un exemple parlant de la précarité de l'union entre sciences sociales et politiques.

Le MOST a été lancé formellement en 1994 sous la forme d'un programme de recherche visant à produire une connaissance fiable et fournissant par conséquent une solide formation aux décideurs politiques. Ce mandat représente un engagement fort dans la promotion d'une recherche comparative, internationale, transdisciplinaire et pertinente pour l'action politique.

Le MOST a débuté comme un programme de recherche capable de répondre aux transformations sociales et de produire une connaissance fiable et pertinente pour les décideurs politiques. La seconde phase du MOST a subi une réorientation à la fois thématique et dans ses modalités d'exécution. Les points focaux de ses missions ont été définis en accord avec le rapport d'évaluation de 2002. Il est nécessaire de mentionner que plusieurs évaluations des activités du MOST et de l'UNESCO ont été menées, en lien étroit avec ce dernier. Leurs résultats ont été particulièrement bien pris en compte.

L'attention centrale du MOST 2 est accentuée sur la construction de passerelles efficaces entre la recherche, les politiques et l'action politique. Le programme vise à promouvoir une culture favorisant une prise de décision politique fondée sur des raisonnements empiriques, tant au niveau local que national. L'exposé des missions indique que le MOST continuera à défendre le développement et l'utilisation de la connaissance des sciences sociales afin de mieux comprendre et gérer les transformations sociales, en accord avec les valeurs universelles de justice, de liberté, de dignité humaine et de développement durable.

L'objectif est de réduire le fossé entre les sciences sociales et les politiques en offrant ainsi un sens scientifique aux préoccupations politiques et un sens politique à la connaissance produite par les sciences sociales. Il est nécessaire qu'une compréhension mutuelle soit cultivée et que des environnements créatifs soient créés afin de rendre cette dynamique possible. Le MOST implique des chercheurs en sciences sociales, des décideurs politiques et d'autres acteurs sociaux dans la définition de problématiques de recherche et d'étapes ultérieures de l'étude afin de s'assurer de l'acceptation et de l'utilisation des conclusions dans la formulation politique, tout en conservant l'intégrité de la recherche.

Révision Formative

L'objectif général de la Révision Formative est de tirer des leçons de l'action de l'UNESCO et de ses Etats Membres dans la seconde phase du MOST, de 2004 à 2007. En accord avec les termes de référence, la Révision Formative va:

- Évaluer la pertinence des activités et des objectives de la seconde phase du MOST face aux besoins et aux priorités des Etats Membres, comme l'a décidé le CIG du MOST;
- Evaluer l'efficacité des activités du MOST 2 dans la réalisation des objectifs et des résultats escomptés du programme;
- Formuler des recommandations au Secrétariat et au CIG du MOST en vue de renforcer la pertinence et l'efficacité des différentes activités et programmes.

Le contrat a chargé le Professeur Jorma Sipilä d'exécuter une «révision formative» succincte, en tant que consultant. L'absence de budget spécifique a conduit à réduire le travail à l'échelle d'une étude théorique accompagnée d'interviews. La révision a été accomplie d'août à décembre 2009 par le biais d'une étude de documentation, d'une série d'interviews des utilisateurs internes et externes, d'une observation participative, d'une discussion préalable au CIG du MOST et d'un test des potentialités de l'Outil de Recherche pour les Politiques et de la Bibliothèque Digitale.

Conclusions principales

Le MOST est sans égal non seulement car il constitue un programme international en sciences sociales mais aussi du fait du label UNESCO et des avantages que présente une organisation intergouvernementale. Tout cela signifie que, par exemple, le MOST jouit d'un vaste potentiel afin d'inviter des chercheurs et des partenaires, en vue de l'exécution des programmes. Il est aussi tout à fait remarquable que l'UNESCO, en dépit des difficultés financières, ait été capable de recruter un personnel qualifié et engagé dans la réussite du MOST. Le risque reste toutefois que, du fait du problème permanent et critique du financement, l'UNESCO ne parvienne pas à satisfaire les attentes des partenaires et des participants.

Les hommes politiques et les chercheurs sont tous deux critiques vis-à-vis des conditions de leur interaction. Toutefois, l'on note une réelle interaction – de meilleures conditions pour le dialogue peuvent être favorisées à différents niveaux, parmi divers acteurs, y compris les médias et les ONG. L'étude, l'expérimentation et l'amélioration systématique des conditions de dialogue doivent être considérées comme la tâche primordiale du MOST2.

La nature du budget du MOST 2 est inhabituelle, non pas simplement en raison de la proportion des ressources extrabudgétaires mais aussi du fait de l'importante décentralisation du budget ordinaire. Bien qu'il ne soit pas simple de concevoir formellement l'efficacité du MOST, le financement contrôlé par le siège du MOST est indubitablement limité et est même en diminution. Par conséquent, le nombre d'activités recensées dans les rapports du Secrétariat sur les activités du Programme MOST pour les années 2004-2005 et 2006-7 est, de fait, honorable, tant au niveau du siège qu'au niveau régional.

Des événements tels que le Forum IFSP, les forums réguliers des Ministres du Développement Social dans quatre régions, la participation au Forums Sociaux Mondiaux et à des rencontres et séminaires de taille plus réduite rassemblant des chercheurs et des

hommes politiques sont indispensables pour le programme MOST2. En tant qu'espaces de dialogue, ils incarnent à la fois l'objectif principal du programme ainsi qu'une tribune de réflexion et d'apprentissage pour l'avenir. Ces rencontres jouent un rôle central dans l'apprentissage et l'enseignement des modalités de création de relations optimales entre recherche et politiques. De la même manière, ils élargissent le champ des possibilités d'expérimentation et de recherche-action: comment organiser des événements mobilisants, comment impliquer les décideurs politiques et les chercheurs dans une discussion et une analyse de fond ?

L'utilisation du contenu du Forum IFSP 2006 s'est révélée être une excellente idée pour initier une recherche de fond rigoureuse. Ce rapport de recherche présente à la fois une réelle qualité académique et pertinence politique, et met effectivement en exergue les tendances et approches actuelles en analysant les liens entre recherche et politiques, aussi bien que les obstacles liés à l'objectif d'amélioration de ces liens. Les problématiques comprises dans ces liens ne peuvent être résolues sans une compréhension complète de leurs origines, motifs et formes d'expression. L'activité du MOST2 dans ce champ est particulièrement appréciée car ces liens ne sont pas un objet d'étude prépondérant de la recherche en sciences sociales. Si l'UNESCO parvient à prouver la nécessité d'un programme substantiel de recherche en sciences sociales, capable d'attirer l'attention et le financement de plusieurs gouvernements, le MOST2 bénéficiera particulièrement de cette réussite.

A ce jour, nous pouvons dire que le MOST2 a eu un impact remarquable en termes de renforcement des capacités en ce qui concerne les relations entre recherche et politiques, à la fois au niveau individuel et institutionnel. Toutefois, le problème que présentent les activités actuelles est leur effet dans le temps. Si le développement des capacités institutionnelles nécessite un calendrier de dix à quinze ans tel que l'a suggéré l'« Examen de la fonction de l'UNESCO en matière de renforcement des capacités », des moyens plus durables doivent être pris en considération. L'une des méthodes les plus utiles et rentables serait d'encourager la coopération UNITWIN entre les départements d'universités dans le domaine des sciences sociales. Les chaires UNESCO pourraient en outre être des acteurs utiles dans le renforcement des capacités mais elles restent à ce jour relativement fragmentées.

Accepter la participation d'ONG spécialisées dans les programmes du MOST2 a constitué une étape importante. Les ONG renforcent certainement les horizons d'interaction bénéfique entre les décideurs politiques et les chercheurs dans la mesure où elles sont elles-mêmes des acteurs essentiels de la prise de décision démocratique et des partisans de la recherche en sciences sociales.

Afin d'attirer davantage d'intérêt à l'égard du lien entre recherche et politiques, il est nécessaire de mettre en place des programmes visant à produire de meilleures politiques par le biais d'une interaction accrue. Le MOST2 a décentralisé ce type de programmes aux six régions de l'UNESCO en définissant des priorités thématiques et régionales distinctes. Des différences considérables existent entre régions dans leurs activités. Celles-ci sont apparemment dues au degré d'attention consacré aux sciences sociales dans les différentes régions et, en partie, à la définition réussie d'un thème de priorité régionale. A l'issue d'une consultation d'une année, l'Amérique Latine a choisi le thème de la « Lutte contre la pauvreté », thème communément présenté comme la réussite régionale. En accord avec la stratégie de l'UNESCO, l'Afrique et le thème des « Processus d'intégration régionale / politiques récentes » ont aussi suscité davantage d'attention.

Le MOST2 a concentré de nombreuses attentes sur les Comités Nationaux en tant que partie décentralisée de son organisation. Les Comités Nationaux sont excessivement variés, certains d'entre eux jouant un rôle à l'échelle nationale. Ce programme est supposé alimenter les Comités Nationaux en information et en conseil mais le soutien matériel n'est que négligeable.

Durant la période 2004-7, la focale de l'entreprise de publication s'est déplacée, depuis les publications traditionnelles vers la publication digitale. Depuis 2005, la Bibliothèque Digitale accueille les publications du MOST2. Une attention particulière a été accordée, à juste titre, au plurilinguisme. L'incidence des publications est très variable, certaines d'entre elles étant des réussites remarquables, d'autres ne visant qu'un public limité.

En 2007, le MOST2 a lancé l'Outil Virtuel de Recherche pour les Politiques, un service de recherche en politiques qui permet aux utilisateurs la création de profils individuels de recherche fondée sur des catégories de sujets et permettant d'obtenir des réponses sur mesure. Cette innovation sert de diverses manières les objectifs principaux du MOST2. Cet outil est simple d'utilisation mais le volume d'informations est trop restreint. Le MOST2 n'a pas été capable d'investir suffisamment dans son développement.

Recommandations

Les sciences sociales fournissent leur meilleur d'elles-mêmes lorsqu'elles instaurent la discussion quant aux réformes et moyens nécessaires afin d'atteindre certains objectifs politiques. Les missions de l'UNESCO dans la promotion des sciences sociales sont plus pertinentes que jamais du fait de la mondialisation des questions sociales et de leur besoin croissant en gouvernance mondiale.

Le MOST2 a toutes les raisons d'être poursuivi. La mission du MOST2 est importante et bénéfique bien que sa réalisation soit difficile. Des avancées considérables dans la compréhension des conditions d'une relation réussie entre Recherche et Politiques engendreraient un intérêt et une reconnaissance mondiale du MOST2. La réussite d'une telle ambition nécessite que le programme soit au sommet de son excellence scientifique et qu'il trouve des moyens d'impliquer les hommes politiques dans une discussion approfondie avec les chercheurs.

L'Outil Virtuel de Recherche pour les Politiques, en tant qu'innovation prometteuse au cœur de la seconde phase du programme, a un besoin crucial de soutien institutionnel accru et de ressources pour son développement. L'investissement de partenaires extérieurs dans cet Outil est de la plus haute importance.

L'attractivité est essentielle pour un programme ne disposant que de peu de ressources propres: le MOST doit être donc pertinent. Cela est plus aisé si le MOST examine des questions sociales tournées vers l'avenir, la plupart d'entre elles étant intrinsèquement interdisciplinaires. L'un des autres impératifs du MOST2 est de dépasser les frontières disciplinaires. Du point de vue de la prise de décision politique, les sciences sociales sont lacunaires lorsqu'elles n'abordent pas l'économie ; les questions sociales contemporaines nécessitent aussi une coopération intensive avec les sciences naturelles.

Les thèmes prioritaires régionaux constituent une base solide pour le MOST2 dans la mesure où ils fonctionnent au niveau régional, limitent donc les coûts d'harmonisation et

maintiennent la pertinence des discours. Toutefois, nous devons aussi nous accorder sur le fait que la problématique traitée par le MOST2 est globale et que les liens entre recherche et politiques constituent un dilemme en tout lieu. La recherche simple est essentiellement globale, même en sciences sociales, et le MOST2 ne devrait pas limiter les chercheurs via des obstacles administratifs dans leur entreprise de recherche théorique pertinente visant à une résolution globale des problèmes. Le MOST2 continuera à recevoir des critiques du fait du nombre trop important de thèmes inclus dans ses travaux et il n'atteindra pas son potentiel scientifique maximal ni n'honorera les attentes des Etats Membres s'il n'opère qu'à l'échelle régionale.

Le potentiel du MOST2 est bien supérieur à ses réussites à ce jour. Si les sciences sociales viennent en aide aux individus afin de prendre des décisions en pleine connaissance de cause, elles les soutiennent aussi en réalisant leur volonté et leur intérêt communs par un soutien fort au développement d'une authentique démocratie.

Enfin, il est purement heuristique de penser que le MOST2 constitue en soi un test sur ses propres objectifs. Chaque événement du MOST2 devrait prouver qu'un lien opérationnel entre recherche et politiques n'est pas seulement un objectif vague mais un but atteignable par la pratique, au sein de l'UNESCO et au-delà.

CONTRAT

L'objectif général de la Révision Formative est de tirer des leçons de l'action de l'UNESCO et de ses Etats Membres dans la seconde phase du MOST, ces quatre dernières années. Cette révision devrait fournir des recommandations à exécuter concrètement dans un avenir proche. Elle contribuera aussi à accroître directement les liens entre recherche et politiques et à identifier différents groupes d'actionnaires participant au processus.

D'après les TOR de la RF (voir appendice N°1), la Revue Formative s'efforcera:

- D'évaluer la pertinence des activités et des objectifs de la seconde phase du MOST face aux besoins et aux priorités des Etats Membres, comme l'a décidé le CIG du MOST;
- D'évaluer l'efficacité des activités du MOST 2 dans la réalisation des objectifs et des résultats escomptés du programme;
- De formuler des recommandations au Secrétariat et au CIG du MOST en vue de renforcer la pertinence et l'efficacité des différentes activités et programmes.

Dans une lettre adressée au Directeur Général, l'ADG Pierre Sané (15 avril 2009) explique que le contrat m'a chargé, en tant que consultant, d'exécuter une « révision formative » succincte. L'absence de budget spécifique a conduit à réduire le travail à l'échelle d'une étude théorique accompagnée d'interviews.

Le PROGRAMME MOST

Le Programme de Gestion des Transformations Sociales (MOST) est un programme intergouvernemental dédié à la recherche et aux politiques dans les sciences sociales. Conçu en 1992, il a été approuvé **en 1993** lors de la 27^{ème} session de la Conférence Générale. Le fait

que le premier programme en sciences sociales de l'UNESCO ait débuté bien après tout autre programme scientifique constitue un exemple parlant de la précarité de l'union entre sciences sociales et politiques.

Le MOST a formellement été lancé en 1994 sous la forme d'un programme de recherche visant à produire une connaissance fiable et fournissant ainsi une formation solide aux décideurs politiques. Ce mandat représente un engagement fort pour la promotion d'une recherche comparative, internationale, transdisciplinaire et pertinente pour l'action politique. Ce programme a également été conçu pour organiser et promouvoir des réseaux internationaux de recherche en prêtant une attention particulière au renforcement des capacités et en fonctionnant comme un centre d'échange d'informations et de savoir dans le domaine des sciences sociales. Depuis sa création, le MOST a travaillé en collaboration avec deux organes de conseil: le Conseil InterGouvernemental (CIG) et le Comité Directeur Scientifique (CDS), actuellement renommé Comité de Conseil Scientifique (CCS).

Le MOST a débuté comme un **programme de recherche capable de répondre aux transformations sociales et de générer une connaissance fiable et pertinente à l'intention des décideurs politiques**. Le mandat originel a défini un réel engagement pour la promotion d'une recherche comparative, internationale, interdisciplinaire et pertinente pour l'action politique. Le programme a été conçu pour organiser et promouvoir des **réseaux internationaux de de recherche**, prêtant une attention particulière au **renforcement des capacités** au niveau individuel et fonctionnant comme un **centre d'échange d'informations et de savoirs dans le domaine des sciences sociales**.

La seconde phase du MOST a subi une réorientation à la fois thématique et dans ses modalités d'exécution. Les points centraux de ses missions ont été définis en accord avec le rapport d'évaluation de **2002**.

L'attention centrale du MOST2 est centrée sur la **construction de passerelles efficaces entre la recherche, les politiques et l'action politique**. Le programme vise à promouvoir une culture favorisant une prise de décision politique fondée sur des raisonnements empiriques, tant au niveau local que national.

Dans la mesure où le MOST2 est le seul programme favorisant la recherche en sciences sociales, il occupe une place clef dans la promotion globale des objectifs de l'UNESCO.

Exposé de mission: le MOST continuera à promouvoir le développement et l'utilisation de la connaissance en sciences sociales afin de mieux comprendre et de mieux gérer les transformations sociales, en accord avec les valeurs universelles de liberté, de dignité humaine et de développement durable.

L'objectif est de **réduire le fossé entre les sciences sociales et les politiques, en offrant ainsi un sens scientifique aux préoccupations scientifiques et un sens politique à la connaissance produite par les sciences sociales**. Il est nécessaire qu'une compréhension mutuelle soit cultivée et que des environnements créatifs soient créés afin de rendre cette dynamique possible.

Le MOST implique des chercheurs en sciences sociales, des décideurs politiques et divers autres acteurs sociaux dans la définition des problématiques de recherche et des étapes ultérieures de l'étude, afin de **s'assurer de l'acceptation et de l'utilisation des**

conclusions dans la formulation politique, tout en conservant l'intégrité de la recherche. (Programme MOST 2 de l'UNESCO)

PRECEDENTES EVALUATIONS

Un premier **examen externe à mi-parcours** du Programme MOST de l'UNESCO a été réalisé en **1998**, donnant ainsi lieu à une révision des projets ainsi qu'une liste des activités mettant en relief investissements et résultats. Le Département des Sciences Sociales de l'Université d'Utrecht a pris la responsabilité de cette évaluation sous la forme d'un accord contractuel. Parmi les principales recommandations figure la nécessité de renforcer la visibilité du programme, à la fois au sein de l'UNESCO et à l'égard de la communauté des chercheurs extérieurs et celle des décideurs politiques, dans la perspective d'améliorer la politique de publication du programme et d'adopter des procédures plus rigoureuses et systématiques quant au panel du projet MOST.

En **2002**, la **première évaluation des huit années d'activité** du Programme MOST dans sa première phase (1994-2003) a été effectuée par O. V. Lindqvist (Finlande), R. Radhakrishna (Inde) et R. de Oliveira (Brésil). Les objectifs primordiaux de cette évaluation étaient d'évaluer les progrès accomplis dans :

- L'amélioration de la compréhension des transformations sociales par une production de connaissance valable pour l'action politique dans le cadre des trois thèmes initiaux du MOST¹
- L'amélioration de la communication entre les chercheurs en sciences sociales et les décideurs politiques,
- La définition des recommandations spécifiques à mettre en place à partir de 2002.

Les conclusions principales de cette évaluation sont les suivantes:

- Malgré son caractère innovant, le programme ne parvient pas toujours à affronter la rapidité des changements internationaux et s'est fixé des objectifs et des résultats à atteindre trop ambitieux.
- La portée à long terme des projets de recherche s'est révélée être une source de contribution substantielle à la prise de décision politique grâce à une analyse en profondeur des contextes locaux et du climat à l'échelle mondiale. Si cet impact était manifeste à l'échelle locale et provinciale, l'impact des politiques nationales et internationales s'est révélé limité. De la même manière, bien que les conclusions du centre d'échange d'informations du MOST ainsi que le nombre de publications soient "impressionnants", selon certains, pour des standards académiques, leur impact en termes d'action politique reste flou et non reconnu.
- La capacité de mise en réseau internationale du MOST a été mise en lumière comme étant l'un des principaux atouts du programme, en plus des bénéfices de ses initiatives de renforcement des capacités telles que le programme d'universités d'été et les Chaires UNESCO. Bien que l'évaluation fasse explicitement référence au rôle du MOST comme un excellent outil de renforcement des capacités dans ce contexte, sa dimension éducative semble nécessiter un approfondissement.
- La proximité du MOST avec les autres programmes scientifiques de l'UNESCO a été considérée comme un atout sous exploité par moment.

¹ Sociétés pluriethniques et multiculturelles ; Villes et développement urbain ; et Stratégies locales et nationales pour gérer le changement global.

- L'évaluation conclut que le MOST est composé d'un nombre trop important de thèmes, ce qui est préjudiciable à la clarté de ses objectifs. La variété extrême de méthodologies utilisées ainsi que la divergence entre projets à court et à long terme ont été de la même manière critiquées comme un facteur de dispersion.

A l'issue de cette analyse, l'équipe d'évaluation recommande des mesures à prendre en considération, résumées comme suit:

- Le Programme MOST nécessite une consolidation passant par le ciblage d'un nombre inférieur de projets et par le développement de concepts englobants, comprenant des stratégies claires, intégrées à une stratégie globale claire pour la seconde phase du programme.
- Le Programme doit être intégré plus efficacement aux stratégies d'organisation globales, les trois thèmes centraux de la première phase du MOST devant être développés dans une perspective transversale à l'UNESCO afin de mieux saisir le contexte sub-régional ou mondial.
- Un renforcement des capacités à l'intention des chercheurs en sciences sociales dans les pays en voie de développement et dans les pays en transition économique doit bénéficier d'une attention spécifique.
- La structure et la gestion des projets de recherche du MOST devraient refléter le besoin de mettre en question l'interprétation linéaire de la relation entre le scientifique et le décideur politique, afin de s'assurer que l'information circule dans les deux sens.
- Le rôle du CIG et du CCS devrait être renforcé et les Comités de Liaison MOST encouragés à devenir plus proactifs.
- La diffusion des résultats des recherches du programme doit être améliorée au niveau du Secrétariat, des Commissions Nationales de l'UNESCO et du CIG, en permettant aux Comités de Liaison de jouer un rôle plus important dans le transfert de la connaissance, en lien avec le centre d'échange d'informations.
- Le MOST doit développer une surveillance systématique dans laquelle les examens migreraient d'une évaluation ex post à une évaluation ex ante en prenant en compte un nombre plus important de groupes d'intérêt.

Cette évaluation a été complétée par des propositions d'Elvi Whittaker pour la deuxième phase du MOST. Elle suggère une simplification de l'orientation thématique du programme en faisant des liens entre recherche et politiques le thème central. Le programme devrait être centré sur la problématique principale de la transformation des liens entre recherche et politiques, par le biais d'une recherche de fond. La coordination de la recherche avec les autres programmes scientifiques de l'UNESCO ainsi qu'avec les autres divisions de SHS a été également fortement recommandée. Le Comité Directeur Scientifique devrait être repensé, le Conseil Intergouvernemental invité à renforcer sa composition en invitant des chercheurs en sciences sociales de renom et les décideurs politiques ; les Comités Nationaux devraient être repensés afin d'offrir à ces groupes une raison d'être autonome.

Le Directeur-Général a soumis les évaluations et les recommandations relatives au programme MOST lors de la sixième session CIG du MOST en février **2003**. En réponse, et en guise de reconnaissance du besoin d'améliorer la formulation des politiques, les représentants des 35 Etats membres du MOST ont réorienté le Programme à la fois de manière thématique et dans ses modalités d'exécution. Dans cette perspective, le CIG a adopté un panel solide de recommandations sur les activités, le renforcement des capacités, la structure et la gouvernance, la visibilité, la coordination et l'évaluation, ainsi que le financement et l'estimation.

Le Secrétariat du MOST a mené une révision sur la structure, les opérations et l'incidence sur les Comités de Liaison en **2005**. Cette évaluation, faite par Dumitru Chitoran, a été amplement basée sur le rassemblement d'informations concernant la situation des Comités de Liaison, par le biais d'un questionnaire diffusé parmi les Etats membres. Les conclusions principales de Chitoran étaient que le nombre d'Etats membres sur le point de mettre en place des Comités de Liaison de manière formelle ainsi que des aménagements adaptés, des mécanismes et des structures afin de gérer le MOST au niveau national, était encore réduit, sinon nul, et que si de tels Etats existaient, ils étaient de type très varié, rendant ainsi la coopération internationale complexe, et qu'ils n'étaient pas réellement prêts à la réorientation du MOST2 vers l'interface recherche/politiques/pratiques. L'on ressent clairement le besoin de développer également les capacités pour l'action au niveau régional, particulièrement en lien avec les Forums Régionaux des Ministres du Développement Social. Une doléance générale reste aussi le manque de ressources et de base de financement pour le MOST. Toutefois, l'évaluation a aussi repéré un intérêt durable pour le MOST au sein de la communauté de chercheurs et dans la majorité des Etats Membres, que cela vise à renouveler ou à réactiver le MOST. Les propositions visaient à inscrire à chaque niveau des responsabilités bien définies, des organes représentatifs, des systèmes de réseaux de recherche, et des liens avec une grande variété de partenaires. L'évaluation a mis l'accent sur le rôle des structures régionales dans le soutien aux activités nationales et des liens plus étroits avec les autres programmes scientifiques de l'UNESCO ainsi que d'autres projets et programmes des Nations Unies et des étapes à franchir afin d'associer un plus grand nombre de Chaires UNESCO et de réseaux UNITWIN au MOST.

PRINCIPAUX THEMES

Les principales questions de cette révision ont été:

Accent stratégique: Où se situent actuellement les avantages comparatifs des programmes et où peuvent-ils potentiellement se situer?

Pertinence des activités: domaines d'importance stratégique mouvants auxquels le MOST2 devrait accorder de l'attention et inversement?

Mécanismes d'exécution: de nouveaux mécanismes ou modalités de distribution des programmes doivent-ils être développés ou les existants doivent-ils être réduits ?

Adéquation du financement: le niveau actuel de financement est-il adéquat afin d'atteindre les objectifs du programme?

Diffusion géographique des activités: la diffusion géographique des activités répond-elle au mieux aux buts de l'UNESCO ?

Efficience et efficacité: quelles capacités doivent être renforcées afin de parvenir plus efficacement aux résultats attendus?

Durabilité: la durabilité du MOST et le futur statut des sciences sociales au sein de l'UNESCO : les bénéfices seront-ils prolongés malgré la cessation potentielle du projet ? Le programme est-il soutenu par le cadre institutionnel national et est-il bien intégré dans les configurations sociales et culturelles ?

Risques et limitations: Quel type de motif serait susceptible de réduire la fiabilité et la validité des résultats de l'évaluation?

Questions abordées dans les précédentes évaluations: en prenant tout particulièrement en compte les recommandations de l'évaluation de 2002, comment le programme a-t-il réagi aux problèmes rencontrés ?

METHODOLOGIE DE LA REVISION

Etude théorique : cartographie des activités, résumés des conclusions et des recommandations des précédentes évaluations, instruments normatifs.

Revue de la littérature: compte-rendus du secretariat, documents de planification, publications de recherche.

Portée de l'étude théorique:

Réflexion : approche théorique des liens entre recherche et politiques.

Mise en forme: y compris le projet de "l'Outil Virtuel de Recherche pour les Politiques du MOST", les Comités Nationaux du MOST, les universités d'été du MOST, les Chaires UNESCO en lien avec les activités du MOST, le centre d'échange d'informations du MOST et la Bibliothèque Digitale (mise en relation, renforcement des capacités, diffusion, et conseil en action politique).

Débat : débats impliquant divers actionnaires, dialogue sur les politiques y compris l'IFSP, les forums ministériels du MOST et des espaces de dialogue (discussions visant à forger un consensus, de nouvelles synergies, une coopération horizontale et une consultation démocratique).

Entretiens avec des utilisateurs internes et externes de l'UNESCO: spécialistes du programme SHS, experts, représentants des Etats membres. Entretiens conduits du 31 août au 4 septembre.

Observation participative: Bureau du Conseil Intergouvernemental et Comité de Conseil Scientifique du 25 au 26 septembre. Conseil Intergouvernemental, du 28 au 30 septembre. Conférence Générale du 15 au 20 novembre.

Présentation d'un rapport préliminaire lors de la neuvième session du CIG du MOST du 28 au 30 septembre 2009 au cours duquel les membres du CIG ont pris note des conclusions et des recommandations préliminaires.

Test du potentiel d'utilisation de l'Outil de Recherche pour les Politiques et de la Bibliothèque Digitale.

Nous devons reconnaître les limites d'une telle évaluation. Une étude théorique – la source principale d'informations – ainsi que des entretiens avec des personnalités à Paris n'offrent pas de nouvelles informations sur le programme MOST. L'un des autres problèmes principaux pour un consultant extérieur reste qu'il est quasiment impossible de définir ce qui a été accompli par le MOST ou par d'autres acteurs. Les résultats et les investissements d'une organisation de réseautage telle que le MOST sont souvent à peine perceptibles dans la mesure où tous les événements principaux sont organisés en collaboration avec d'autres organisations. Les activités régionales consomment une part majeure du budget mais le personnel régional est en même temps en grande partie chargé d'autres activités de l'UNESCO. La même chose peut être dite des subventions à des organisations telles que le Conseil International des Sciences Sociales ainsi que le International Social Science Journal. La publication semble être l'activité la plus cohérente du MOST mais dans ce champ même, une coopération substantielle existe avec d'autres organisations. Par conséquent, une telle révision formative est fondamentalement motivée par le besoin d'analyser les activités comme un ensemble, d'un point de vue extérieur.

CONTEXTE : POLITIQUE, POLITIQUES ET RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES

Le lien entre la recherche et les politiques constitue le thème central des sciences sociales. La capacité qu'ont les sciences sociales à décrire une réalité sociale, à comparer des institutions sociales et des événements, et à découvrir des régularités dans les processus sociaux a déjà été reconnue au XIX^{ème} siècle comme indispensable pour la politique et la prise de décision politique. Le point de départ de toutes les politiques est l'existence d'une société et l'apparition de tendances principales - rien ne le décrit mieux que la recherche en sciences sociales. Les sciences sociales ont été l'objet d'une attention particulière durant des périodes de rapide changement social, notamment du fait de leur capacité à influencer les politiques. Toutefois, du fait du caractère normatif de la recherche en politique et en sciences sociales, il existe toujours des tensions manifestes entre la recherche et la prise de décision politique.

En principe, les sciences sociales sont un outil indispensable à la définition de politiques. Par exemple, dans le domaine des politiques du bien-être social, l'examen des services des sciences sociales et des systèmes de transfert social peut accroître leur rationalité, leur efficacité, leur efficience et leur légitimité. Une approche comparative incluant des exemples internationaux pertinents et des contenus statistiques est souvent sans comparaison plus fructueuse. Des enquêtes et des interviews qualitatives sont aussi des méthodes particulièrement valables pour rassembler et analyser les points de vue des citoyens. La combinaison de compétences professionnelles des chercheurs en sciences sociales avec les besoins du système administratif est particulièrement bénéfique.

Il est important de bien faire la distinction entre les concepts des politiques publiques et la politique à ce stade. Une politique publique est un programme délibéré d'action afin d'orienter des décisions et de parvenir à des résultats rationnels. La politique est un processus par lequel des groupes d'individus prennent des décisions. Schématiquement, les hommes politiques construisent la politique mais les experts sont impliqués dans la construction des politiques.

Faire la politique et définir des politiques sont deux choses bien distinctes.

Si la politique revenait simplement à défendre des intérêts organisés, les hommes politiques écouterait peut-être exclusivement les chercheurs en sciences sociales, dans leur champ d'étude. Toutefois, la politique nécessite aussi de reconnaître et d'articuler des intérêts, d'explorer des moyens de concilier différents groupes d'intérêt et d'harmoniser les investissements sociaux à long terme avec les objectifs économiques à court terme. Les chercheurs en sciences sociales peuvent aider les hommes politiques à comprendre le fonctionnement de la société, à identifier les tendances de long terme et à connaître les souhaits et les désirs des citoyens, bien que les chercheurs ne soutiennent pas spécifiquement leur camp.

Il n'y a pas de doute sur le fait que les chercheurs en sciences sociales sont parfois une source de tracas pour les hommes politiques et en particulier pour le gouvernement. Les chercheurs peuvent être en désaccord diamétral avec la rhétorique gouvernementale et sentir qu'il est de leur devoir de mettre en lumière les échecs de cette politique et de ces politiques publiques. Les gouvernements totalitaires suppriment souvent les sciences sociales ou les maintiennent sous un contrôle strict, de la même manière qu'ils le font avec les médias. La démocratie est une pré-condition pour les chercheurs en sciences sociales oeuvrant pour le bénéfice des

citoyens ; dans le cas contraire, il est possible et même probable que les hommes politiques utiliseront la recherche en sciences sociales à l'encontre des intérêts des citoyens. Une fois encore, la liberté des sciences sociales, de la même manière que celle des médias, est une précondition indispensable à la société démocratique.

D'une part, de nombreux chercheurs en sciences sociales préfèrent être prudents en ce qui concerne la proximité entre la recherche et la politique. Le gouvernement a dans tous les cas une influence puissante sur la recherche en sciences sociales par le biais du financement. De nombreux chercheurs académiques dans le domaine de la recherche en sciences sociales considèrent qu'il en va de leur responsabilité éthique que d'exposer les prises des positions et les considérations des individus disposant de moins de visibilité que l'élite. Il est important d'accorder suffisamment d'attention aux questions politiques parmi les chercheurs mais un gouvernement démocratique ne devrait pas définir les orientations de la recherche en sciences sociales. L'information devrait circuler dans les deux sens. Dans une démocratie, nous supposons que la construction des politiques est l'affaire de tous. Cette idée ne peut se développer sans le rôle central des médias. Lorsque nous parlons des liens entre construction de politiques et recherche en démocratie, nous ne pouvons ignorer les médias, au risque d'être incomplets.

D'autre part, certains chercheurs en sciences sociales sont eux-mêmes des hommes politiques. L'idée que des chercheurs assisteraient les hommes politiques en leur offrant une information neutre est loin d'une telle réalité. Il n'y a aucune raison pour accorder une confiance aveugle à tout ce qui serait nommé "recherche". Nous devons questionner l'identité du locuteur, ses objectifs ainsi que ses destinataires.

Une utilisation précautionneuse des résultats de la recherche nécessite un sens critique des approches, sources et méthodes de la recherche. Par conséquent, la révision doit être un préalable à la publication scientifique. Toutefois, le processus de révision n'est pas une panacée; les rapports de force et de hiérarchie peuvent y pénétrer. De telles hiérarchies ont tendance à mettre de côté la recherche accomplie dans des espaces considérés comme étant périphériques et rédigée dans des langues locales. Toutefois, la plupart des individus et des hommes politiques réside dans ces soit-disant périphéries et travaille en s'efforçant d'utiliser au mieux sa propre langue. De plus, ces espaces sont ceux où des décisions précautionneusement élaborées engendrent les conséquences les plus importantes. Il existe une multitude de raisons pour que les liens entre politiques et recherche nécessitent des organisations fiables afin de sélectionner et de publier les résultats d'une recherche pertinente et de qualité dans diverses langues. Cela a toujours constitué la tâche principale de l'UNESCO et du MOST.

Bien qu'elle soit une source fiable de connaissance, la recherche en sciences sociales ne résout pas les problèmes de la prise de décision politique. Des hommes politiques accomplis doivent même faire des compromis en prenant en compte les implications de leur décision dans un nombre si vaste de domaines (économie, éthique, environnement, rapports de force, médias, soutien populaire...) que la prise de décision politique en devient un travail créatif et est souvent présentée comme un art plutôt qu'une science. Les décisions les plus bénéfiques ne peuvent être le résultat de preuves empiriques acquises grâce à la recherche. La prise de décision basée sur des résultats empiriques ne signifie pas que les preuves accumulées sur la base des précédentes politiques proposent des solutions prêtes-à-l'emploi. La politique et la recherche en sciences sociales sont toutes deux dépendantes de contextes en permanente évolution ; les époques et les lieux, les situations culturelles et politiques ne sont jamais

identiques. Cette remarque est d'autant plus importante lorsque la quantité de recherche accomplie sur un thème précis est réduite. Cela représente une tâche particulière pour le MOST et constitue une raison d'accentuer la diffusion de la recherche conduite dans des Etats en voie de développement.

La relation entre l'administration publique et la recherche en sciences sociales tend à être moins tendue que celle qui unit politique et recherche en sciences sociales. La différence peut avoir une incidence sur le MOST. C'est à l'évidence un programme intergouvernemental et, par conséquent, sa gouvernance est plus liée aux hommes politiques qu'aux fonctionnaires chargés des politiques dans les Etats membres. Les rapports du MOST2 montrent que le programme apprécie grandement la participation de ministres et d'hommes politiques issus des fonctions les plus élevées. Naturellement, les prises de parole au sommet de l'échelle politique sont absolument indispensables pour le MOST2. Toutefois, nous devons bien comprendre que cela introduit une complexité accrue dans une question de fond : les relations entre recherche et politiques ne seront pas les seules à captiver les esprits des hommes politiques, les relations entre recherche et politique le font aussi.

Mentionner ici quelques uns des écueils des liens entre politiques et recherche ne signifie pas que la construction de passerelles efficaces entre la recherche, les politiques et l'action soit impossible. Bien au contraire, puisque l'on ne peut pas s'attendre à ce que cela soit facile, nous devrions y investir davantage encore. Il n'y a aucun doute sur le fait que la culture de la décision politique fondée sur des résultats empiriques est une chose dont les sociétés ont besoin, bien qu'elles ne puissent s'en approcher que progressivement. La science est la mesure de la vérité jusqu'au point où nous pouvons nous en rapprocher. Dans un monde complexe, rien n'est de plus grand secours pour la prise de décision rationnelle que la recherche. Il est par conséquent extrêmement important que le MOST accorde une réelle attention à la complexité des liens entre politiques et recherche.

Enfin, nous devons souligner que le caractère des problèmes sociétaux ainsi que les moyens de les réduire ont changé. L'économie globale comprend des acteurs globaux qui réduisent leur responsabilité sociale ; la surpopulation mondiale ainsi que le changement climatique développent des problèmes pluridimensionnels qui nécessitent une recherche transdisciplinaire. D'un côté, les problèmes mondiaux sont des problèmes sociaux dans la mesure où ils ne peuvent pas être résolus sans la contribution des sciences sociales. D'un autre côté, les problèmes sociaux sont des problèmes mondiaux dans la mesure où leurs solutions requièrent une connaissance bien plus large que celle des chercheurs en sciences sociales.

CONCLUSIONS

Questions stratégiques

1. Le MOST est sans égal non seulement en tant que programme international en sciences sociales mais aussi du fait du label UNESCO et des avantages que présente une organisation intergouvernementale. Tout cela signifie que, par exemple, le MOST jouit d'une vaste capacité d'invitation de chercheurs et de partenaires en vue de l'exécution des programmes. Il est aussi tout à fait remarquable que l'UNESCO, en dépit de difficultés financières, ait été capable de recruter un personnel qualifié et engagé dans la réussite du MOST. Le risque reste toutefois que, du fait d'un problème

permanent et critique de financement, l'UNESCO ne parvient pas à satisfaire les attentes des partenaires et des participants.

2. Le MOST est une organisation au coeur d'un vaste réseau incluant un nombre optimal de partenaires. Il est par conséquent difficile de définir les limites ainsi que les réussites du MOST. Une organisation de réseautage comme le MOST conduit rarement des actions seule et il est donc impossible de connaître exactement l'étendue de la contribution de chacun des partenaires. Ce problème trouve un écho dans le budget: pour la période 2004-5, les ressources extra-budgétaires représentaient quelques 90 pourcent des dépenses totales et, pour la période 2006-7, 80 pourcent.² Savoir dans quelle mesure ces dépenses extra-budgétaires promeuvent les objectifs du MOST2 ou sont véritablement contrôlées par le MOST2 est une question hautement délicate qui ne peut trouver de réponse dans cette étude théorique.
3. Les hommes politiques et les chercheurs sont tous deux critiques vis-à-vis des conditions de leur interaction. Toutefois, l'on note une réelle interaction – de meilleures conditions pour le dialogue peuvent être favorisées à différents niveaux, parmi divers acteurs, y compris les médias et les ONG. L'étude, l'expérimentation et l'amélioration systématique des conditions de dialogue doivent être considérées comme la tâche primordiale du MOST2.

Financement

4. La nature du budget du MOST 2 est inhabituelle, non pas simplement en raison de la proportion des ressources extrabudgétaires mais aussi du fait de l'importante décentralisation du budget ordinaire. Par exemple, pour l'année 2004-5, 31 pourcent du budget ordinaire ont été décentralisés vers les bureaux régionaux et 50 pourcent vers le Conseil International des Sciences Sociales, la Revue Internationale des Sciences Sociales (qui n'est pas directement une activité du MOST2, voir paragraphe 19) et les Chaires UNESCO/réseaux UNITWIN (plateforme de coopération au sein de l'UNESCO). Par conséquent, moins d'un cinquième (soit 300 000\$) a été utilisé directement par le siège à l'intention de la seconde phase du MOST. D'autre part, l'ensemble des coûts du siège n'est pas visible dans le budget ordinaire.
5. En ce qui concerne l'efficacité du MOST2, mon évaluation ne peut être que partielle. Bien qu'il ne soit pas simple de concevoir formellement à l'efficacité du MOST, le financement contrôlé par le siège du MOST est indubitablement limité et même en diminution. Par conséquent, le nombre d'activités recensées dans les rapports du Secrétariat sur les activités du Programme MOST pour les années 2004-2005 et 2006-7 est de fait honorable, tant au niveau du siège qu'au niveau régional.

Avancées

6. Durant les premières années du MOST2, le programme a dû accomplir les tâches de la première phase. Le changement n'a pas été facile dans la mesure où des réseaux de recherche productifs souhaitaient poursuivre leur action. L'UNESCO à une plus grande échelle devait, en vertu de son engagement, s'emparer des trois thèmes principaux de la première phase. L'étendue de cette réussite n'est pas définie. Le

² Seul 23 pourcent du budget ordinaire a été consacré aux activités du siège en 2006/7.

nouveau point de départ de la nouvelle phase dans la construction de passerelles efficaces entre la recherche, les politiques et l'action a rencontré son point culminant lors du Forum IFSP de 2006, tâche énorme pour un Secrétariat de taille réduite. Naturellement, de nombreux partenaires ont été impliqués mais cela a évidemment accru la fonction de coordination du Secrétariat.

7. Les précédentes évaluations ont constitué des réussites intellectuelles honorables. Elles ont été étudiées attentivement par le Secrétariat et prises en compte, à notre surprise, très largement.
8. En particulier, le MOST2 a tenté de stimuler les Comités Nationaux. De fait, l'UNESCO ne peut réellement influencer leur fonctionnement, comme cela a été mentionné dans les réponses adressées à leur dernière enquête d'évaluation. Un grand nombre d'Etats riches et industrialisés ne voit pas la valeur ajoutée que pourrait offrir un Comité National par rapport à l'étendue des liens existants entre recherche en sciences sociales et politiques lors de la création du MOST.

Pertinence des activités

9. Des événements tels que le Forum IFSP, les forums réguliers des Ministres du Développement Social dans quatre régions, la participation au Forums Sociaux Mondiaux – particulièrement celui de Nairobi en 2007 - et à des rencontres et séminaires de taille plus réduite rassemblant des chercheurs et des hommes politiques sont indispensables pour le programme MOST2. En tant qu'espaces de dialogue, ils incarnent à la fois l'objectif principal du programme et une tribune de réflexion et d'apprentissage pour l'avenir. Ces rencontres jouent un rôle central dans l'apprentissage et l'enseignement des modalités de création des conditions optimales pour les relations entre recherche et politiques. Ils élargissent de la même manière le champ des possibilités d'expérimentation et de recherche-action: comment organiser des événements mobilisants, comment impliquer les décideurs politiques et les chercheurs dans une discussion et une analyse de fond ?
10. L'utilisation du contenu du Forum IFSP 2006 s'est révélé être une excellente idée pour initier une recherche rigoureuse de fond. Le MOST2 a investi une proportion considérable de ses ressources limitées dans cette recherche. Ce rapport de recherche présente à la fois une qualité académique et une pertinence politique, et met effectivement en exergue les tendances et les approches actuelles en analysant les liens entre recherche et politiques, aussi bien que les obstacles liés à l'objectif d'amélioration de ces liens. Les problématiques comprises dans ces liens ne peuvent être résolues sans une compréhension complète de leurs origines, motifs et formes d'expression. L'activité du MOST2 dans ce champ est particulièrement appréciée car ces liens ne sont pas un objet d'étude prépondérant de la recherche en sciences sociales. Si l'UNESCO parvient à prouver la nécessité d'un programme substantiel de recherche en sciences sociales, capable d'attirer l'attention et le financement de plusieurs gouvernements, le MOST2 bénéficiera particulièrement de cette réussite.
11. Les conférences introduisent un enrichissement en stimulant l'intérêt, en diffusant des idées et en initiant des relations. Le renforcement des capacités nécessite d'autre part des institutions et des processus de long terme tels que l'éducation, la publication et la constitution de bases de données. L'influence de l'UNESCO sur le renforcement

des capacités parmi les chercheurs en sciences sociales s'est principalement manifestée via l'éducation dans des contextes régionaux, ainsi que la coopération avec le Conseil International des Sciences Sociales. Le MOST2 a dirigé des universités d'été à l'intention de jeunes universitaires, un réseau de professionnels urbains, un réseau d'écoles de sciences sociales et a accompagné le développement de programmes en sciences sociales. L'UNESCO a au départ établi le CISS et reçoit du MOST2 une subvention considérable en échange de son apport en contenu scientifique, en analyse et en publication au programme. L'accomplissement à long terme du CISS prolonge substantiellement les autres activités du MOST2. Pour l'instant, nous pouvons affirmer que le MOST2 jouit d'un impact remarquable en renforcement des capacités en ce qui concerne les liens entre recherche et politiques, à la fois au niveau individuel et institutionnel.

12. Le MOST n'a pas achevé l'intégralité de ses travaux de recherche lorsqu'il a débuté sa seconde phase mais il conduit en ce moment une recherche à échelle réduite, de qualité remarquable, sur les liens entre recherche et politiques. Le MOST2 ne peut pas être l'un des sponsors les plus actifs de la recherche mais il pourrait facilement être au coeur d'un vaste réseau de chercheurs en prise avec cette problématique. Dans la mesure où les liens entre recherche et politiques constituent un dilemme en tout lieu, et puisque la recherche de fond est par essence mondiale, le MOST2 ne devrait pas hésiter à promouvoir la recherche internationale, fondamentalement nécessaire à ses fins.
13. Il va de soi parmi les acteurs intéressés que les liens entre recherche et politiques présentés sous la forme abstraite d'un objet de recherche n'intéressent qu'un nombre limité de chercheurs et d'hommes politiques. Afin de déclencher un intérêt plus large, des programmes visant à créer de meilleures politiques en faveur d'une interaction accrue doivent exister. Le MOST2 a décentralisé de tels programmes à six de ses régions aux thèmes prioritaires différents. De nombreux arguments en faveur de la décentralisation peuvent être avancés mais l'une des conséquences du fait de favoriser l'effort régional est qu'il n'y a pas d'effort international à grande échelle concentré afin de résoudre la problématique des liens entre recherche et politiques.
14. Accepter la participation d'ONG spécialisées dans les programmes du MOST2 constitue un pas important. Le MOST2 a ouvert un nouvel espace de dialogue sur les politiques en rassemblant les ONG à Nairobi en 2007. Les ONG renforcent certainement les perspectives d'interaction bénéfique entre les décideurs politiques et les chercheurs dans la mesure où elles sont elles-mêmes des acteurs essentiels de la prise de décision démocratique et des partisans de la recherche en sciences sociales.

Diffusion régionale des activités

15. Il existe des différences considérables entre les activités régionales. Celles-ci sont apparemment dues au degré d'attention consacré aux sciences sociales dans les différentes régions et en partie à la définition réussie d'un thème de priorité régionale. Il est délicat de sélectionner un thème de priorité profitable combinant véritablement les intérêts des chercheurs et des décideurs politiques avec l'expertise de l'UNESCO. Un accent particulier devrait être mis sur le moyen de sélectionner un tel thème. A l'issue d'une consultation d'une année, l'Amérique Latine a choisi le thème de la "Lutte contre la pauvreté", thème souvent présenté comme la réussite régionale. En

accord avec la stratégie de l'UNESCO, l'Afrique et le thème des "Processus d'intégration régionale / politiques récentes" ont aussi suscité davantage d'attention. L'Europe et l'Amérique du Nord sont restées en arrière plan du fait d'un budget limité, d'une absence de personnel régional et de forums ministériels, et ont choisi un thème prioritaire moins porteur : « Le vieillissement des populations ». Le vieillissement des populations est sans doute un thème prioritaire, au moins en Europe, mais le MOST2 ne peut être qu'un acteur mineur dans ce domaine.

16. Les thèmes de priorité régionale constituent une base solide pour le MOST2 car le fonctionnement à un niveau régional réduit les coûts d'ajustement et préserve la pertinence des discours. Toutefois, les problématiques actuelles les plus pressantes sont plus mondiales qu'elles ne l'ont jamais été ; une approche de recherche comparative est souvent plus puissante lorsqu'elle est insufflée à l'échelle mondiale. Bien que l'on considère généralement que le MOST2 canalise la plupart de ses ressources vers les pays en voie de développement, il est discutable d'ignorer la richesse que les chercheurs et les hommes politiques d'Europe et d'Amérique du Nord pourraient apporter au MOST2. La question n'est pas de savoir quelle est la priorité de recherche européenne mais bien la manière d'utiliser la masse de recherche en sciences sociales accomplie par les chercheurs en Europe et en Amérique du Nord dans la perspective d'une meilleure compréhension des liens entre recherche et politiques, en basant cet effort sur les études théoriques et empiriques.
17. Le MOST2 a concentré de nombreuses attentes sur les Comités Nationaux en tant que partie décentralisée de son organisation. Les Comités Nationaux sont excessivement variés, certains d'entre eux jouant un rôle à l'échelle nationale. Malgré tout cet effort, il est impossible d'affirmer de manière générale que les Comités Nationaux du MOST2 sont devenus plus proactifs et ont honoré les ambitions des organes directeurs. Ce programme est supposé alimenter les Comités Nationaux en information et en conseil mais le soutien matériel n'est que négligeable.

Produits

18. Durant la période 2004-7, la focale de l'entreprise de publication s'est déplacée, depuis les publications traditionnelles vers la publication digitale. Depuis 2005, la Bibliothèque Digitale accueille les publications du MOST2. Une attention particulière a été accordée, à juste titre, au plurilinguisme. Son importance est confirmée par le fait qu'un tiers des visites se fait sur des pages en français ou en espagnol. Le nombre des publications est remarquable. Certaines d'entre elles sont le résultat d'une coopération avec d'autres organisations. L'incidence des publications est très variable, certaines d'entre elles étant des réussites remarquables, d'autres ne visant qu'un public limité.
19. A la fin de l'année 2007, le MOST2 a lancé l'Outil Virtuel de Recherche pour les Politiques, un service de recherche en politiques devant être disponible sur le site du MOST2. Cet Outil permet aux utilisateurs la création de profils individuels de recherche fondée sur des catégories de sujets et permettant d'obtenir des réponses sur mesure à des questions transdisciplinaires, en s'appuyant sur un contenu sélectionné à partir de documents originaux. Cette innovation sert de diverses manières les objectifs principaux du MOST2. Elle permet un accès facilité aux résultats d'une recherche

sélective mais riche en diversité, à utiliser dans la prise de décision politique. L'Outil met aussi l'accent sur la matière offerte par les pays du Sud et accroît autant que souhaitable les interactions Sud-Sud. Le problème de cet Outil est, en revanche, qu'il reste tout de même à l'état de pilote. Cet outil est simple d'utilisation mais le volume d'informations est trop restreint. Le MOST2 n'a pas été capable d'investir suffisamment dans le développement de cet outil.

20. Durant la période d'évaluation, la Revue Internationale des Sciences Sociales a utilisé une partie considérable du financement du MOST2. La revue possède un long antécédent et répond admirablement bien aux objectifs du MOST2 du fait de son exceptionnalité à de nombreux égards (caractère multilingue, interdisciplinarité, capacité à promouvoir les sciences sociales dans les pays en voie de développement). Toutefois, ce type de publication idéaliste est coûteux et était devenu trop pesant pour l'UNESCO. Il était devenu évident que l'UNESCO n'était plus l'éditeur et l'imprimeur parfait pour la RISS. A l'issue de cette phase d'évaluation, la publication a été externalisée vers Afrique du Sud.

Intersectoralité et coopération

21. La capacité de création de réseaux internationaux continue d'être l'une des forces premières du Programme, comme cela a été confirmé par les rapports du Secrétariat et les budgets. Il existe une vaste coopération dans le domaine des SHS mais, de manière générale, la proximité avec les autres programmes de l'UNESCO reste toujours sous-exploitée. Les Comités Nationaux de certains pays constituent des plateformes utiles pour une coopération interdisciplinaire plus large. La coopération avec l'ISSC a déjà été mentionnée. L'un des traits très positifs du Forum IFSP est celui de la coopération renforcée du MOST2 avec les agences des Nations Unies présentes dans le champ des sciences sociales, telles que l'UNDAES, le PNUD, et l'UNU entre autres.

RECOMMANDATIONS

Actualité et continuité

22. Le mandat de l'UNESCO quant à la promotion des sciences sociales est plus pertinent qu'il ne l'a jamais été du fait de la mondialisation des problématiques sociales et du besoin croissant de leur gouvernance globale. Du fait des changements naturels et socio-économiques gigantesques, les stratégies politiques doivent être réactualisées. Les sciences sociales apportent le mieux d'elles-mêmes lorsqu'elles instaurent le dialogue concernant les réformes nécessaires ainsi que les moyens afin de parvenir à la satisfaction d'objectifs politiques. Dans cette période de turbulence, les sciences sociales sont plus utiles que jamais. Il est temps aujourd'hui d'investir dans les sciences sociales. Pour sa part, l'UNESCO apporte un environnement profitable à ce processus car, lorsque l'UNESCO intègre la science, l'éducation, la culture et la communication, elle accroît aussi l'impact des sciences sociales sur la prise de décision. Toutefois, nous devons conserver à l'esprit que la simple interaction entre les décideurs politiques et les chercheurs n'est pas suffisante en démocratie : les citoyens, leurs organisations et les médias doivent aussi être impliqués. Le MOST2 ne devrait pas simplement se concentrer sur la discussion avec les « décideurs

politiques » ou les « politiciens » mais, de manière plus générale, avec les « personnalités politiques influentes » ou les « décideurs d'opinion ». L'inclusion des ONG en a été un signe positif.

23. Le MOST2 a toutes les raisons d'être poursuivi. La mission du MOST2 est importante et bénéfique bien que sa réalisation soit difficile. Des avancées considérables dans la compréhension des conditions d'une relation réussie entre Recherche et Politiques engendreraient un intérêt et une reconnaissance mondiale du MOST2. La réussite d'une telle ambition nécessite que le programme soit au sommet de son excellence scientifique et qu'il trouve des moyens d'impliquer les hommes politiques dans une discussion approfondie avec les chercheurs. Le MOST2 pourrait œuvrer comme un générateur offrant des espaces sûrs et ouverts de mise à disposition aux politiciens d'alternatives éclairées lorsque ceux-ci souhaiteraient prendre de meilleures décisions.

Considérations

24. L'Outil Virtuel de Recherche pour les Politiques, en tant qu'innovation prometteuse au cœur de la seconde phase du programme, a un besoin crucial de soutien institutionnel accru et de ressources pour son développement. De sources minimales de recherche documentaire restent dans l'ombre bien qu'elles soient extraordinairement précieuses. L'investissement de partenaires extérieurs dans cet Outil est de la plus haute importance.
25. Du point de vue du renforcement des capacités, le problème que présentent les activités actuelles est celui de leur effet dans le temps. Si le développement des capacités institutionnelles nécessite un calendrier de dix à quinze ans tel que l'a suggéré l'« Examen de la fonction de l'UNESCO en matière de renforcement des capacités », des moyens plus durables doivent être pris en considération. L'une des méthodes les plus utiles et rentables serait d'encourager la coopération UNITWIN entre les départements d'universités dans le domaine des sciences sociales. L'évaluation des chaires UNESCO menée par Paul N. Barry et Elisabeth M. Wilson montre qu'elles pourraient aussi être des acteurs utiles dans le renforcement des capacités mais qu'elles restent à ce jour des acteurs relativement fragmentés.
26. L'attractivité est essentielle pour un programme ne disposant que de peu de ressources propres: le MOST doit donc être pertinent. La réelle force motrice afin de faire avancer le MOST n'est pas simplement la participation de chercheurs de qualité; il est nécessaire d'attirer de jeunes chercheurs et politiciens vers le programme. Cela est plus aisé si le MOST examine des questions sociales tournées vers l'avenir, la plupart d'entre elles étant intrinsèquement interdisciplinaires. L'une des questions est de savoir si l'UNESCO peut évoluer suffisamment vite afin d'utiliser son potentiel de lieu de rencontre respecté et influent dans le monde entier, alors que certaines règles administratives renforcent des pratiques favorisant la lenteur et réduisant l'attractivité. Le Comité de Conseil Scientifique est en particulier en mesure d'attirer l'attention de l'organisation sur les attentes des chercheurs et d'aider à améliorer les conditions de leur participation. Le CSS devrait gagner en indépendance et posséder une influence accrue sur les travaux du MOST2. L'un des autres impératifs du MOST2 est de dépasser les frontières disciplinaires. Du point de vue de la prise de décision politique, les sciences sociales sont lacunaires lorsqu'elles

n'abordent pas l'économie et les questions sociales contemporaines nécessitent aussi une coopération intensive avec les sciences naturelles.

27. Toutes les raisons sont valables pour mettre en avant l'importance de la contextualité dans la recherche en sciences sociales et reconnaître les risques encourus lorsque la majorité des chercheurs en prise avec ces processus et relations internationaux vivent dans les pays riches. Toutefois, nous devons aussi nous accorder sur le fait que la problématique abordée par le MOST2 est mondiale; les liens entre recherche et politiques sont un dilemme en tout lieu. La recherche de fond est par essence mondiale et le MOST2 ne devrait pas fixer des limites pour les chercheurs à l'échelle internationale dans leur participation à une recherche pertinente théoriquement et qui soutient la résolution de problèmes mondiaux. Le MOST2 continuera à recevoir des critiques du fait du nombre trop important de thèmes inclus dans ses travaux et il n'atteindra pas son potentiel scientifique maximal ni n'honorera les attentes des Etats Membres s'il n'opère qu'à l'échelle régionale.
28. Le potentiel du MOST2 est bien supérieur à ses réussites à ce jour. Si les sciences sociales viennent en aide aux individus afin de prendre des décisions en pleine connaissance de cause, elles les soutiennent aussi en réalisant leur volonté et leur intérêt communs par le biais d'un rôle central dans le développement d'une authentique démocratie.

Enfin, il est purement heuristique de penser que le MOST2 est en soi un test de ses propres objectifs. Chaque événement du MOST2 devrait prouver qu'un lien opérationnel entre recherche et politiques n'est pas seulement un objectif vague mais aussi un but atteignable par la pratique, au sein de l'UNESCO et au-delà.

ANNEXES

ANNEXE I: TERMES DE REFERENCE

Revue Formative du Programme de Gestion des Transformations Sociales (MOST), Phase 2 (2004-2008)

Termes de Référence approuvés

9^{ème} révision, 19 décembre 08
Calendrier réajusté le 8 août 2009

1. Contexte

La « Revue Formative de la Phase 2 du MOST » (RF) sera conduite sur proposition de plusieurs Etats Membres lors de la Commission 3 de la dernière Conférence Générale ; en accord avec la réorientation du MOST vers sa phase 2 (2003). Elle servira d'étape préparatoire à l'évaluation globale de l'Objectif de Programme Stratégique 7 (ci-après SPO7) programmée dans le 35 C/5 (2010/11), tel qu'approuvé par le Conseil Exécutif³.

La mission du MOST dans sa Phase 2 (2004-2008) est définie comme suit: *faire avancer les connaissances, les normes et la coopération intellectuelle afin de faciliter les transformations sociales porteuses des valeurs universelles de justice, de liberté et de dignité humaine*. Cette mission est en accord avec le SPO tel qu'énoncé dans la stratégie de moyen terme de l'UNESCO (34 C/4): Accroître les liens entre la recherche et les politiques dans le domaine des transformations sociales.

Le SPO7 place le Programme MOST au coeur de toutes les activités du SHS pour les 5 années à venir. La Phase 2 du MOST a par conséquent pour mission de se centrer sur l'amélioration de la relation entre prise de décision politique et recherche en sciences sociales. Dans cette visée, les objectifs principaux du MOST dans sa Phase 2 sont de rendre les processus scientifiques plus transparents en cherchant l'implication de décideurs politiques et d'autres acteurs sociaux dans la définition de problématiques de recherche, la présentation de résultats d'une recherche pertinente politiquement et de qualité dans des langues accessibles, l'utilisation de méthodes innovantes afin de permettre de comparer les résultats de cette recherche provenant de différentes sources, accroissant par là même l'acceptabilité et l'utilisation des conclusions scientifiques dans la formulation de politiques. Dans le même temps, le MOST doit offrir un espace préservant l'intégrité de la recherche en sciences sociales.

2. Objectif de la Revue Formative

L'objectif global de la Revue Formative est de tirer des leçons de l'action de l'UNESCO et des Etats Membres dans la Phase 2 du MOST sur la période 2004-7. La revue devrait fournir des recommandations spécifiques qui peuvent être mises en pratique dans un avenir proche. Elle contribuera aussi à renforcer directement les liens entre recherche et politiques et à identifier les différents groupes d'actionnaires participant à ce processus.

³ La RF vise aussi à fournir un apport précieux dans le développement approfondi des relations entre recherche et politiques et de la stratégie du Programme pour la période 2004-2012.

En particulier, la Revue Formative évaluera :

- La pertinence actuelle des activités et des objectifs de la Phase 2 du MOST vis-à-vis des besoins et des priorités des Etats Membres, tel que décidé par le CIG du MOST;
- L'adéquation entre les ressources financières et humaines disponibles pour le Programme en vue de répondre à ces besoins et priorités;
- L'efficacité des activités de la Phase 2 du MOST dans la contribution à la réalisation de ses objectifs définis et des résultats attendus.

Plusieurs rapports de fond sur les évaluations passées ainsi que la Réorientation du Programme MOST serviront de base à notre exercice (voir Annexe 1). Les destinataires de la RF sont les Comités Nationaux (CN), les membres du CIG du MOST, le Comité de Conseil Scientifique (CCS) et le Secrétariat du MOST au même titre que tous les réseaux MOST et les partenaires scientifiques, professionnels et de prise de décision, incluant les partenaires d'autres programmes scientifiques de l'UNESCO et des agences et programmes des Nations Unies.

3. Etendue de la Revue Formative

La Revue Formative couvrira les activités du Programme durant la première et la seconde biennales (2004-2005 et 2006-2007). Durant la première moitié de la Phase 2 du MOST, le programme a mis en place une transition depuis la promotion d'une recherche en sciences sociales interdisciplinaire, internationale et comparative, fondée sur des réseaux de recherche internationaux, vers un programme de gestion de la connaissance centré sur les liens entre recherche en sciences sociales et prise de décision politique. En outre, la Phase 2 du MOST a ouvert de nouveaux espaces pour les politiques dans lesquels les relations entre sciences sociales et politiques se manifestent, au niveau international, régional, sub-régional et national.

L'étendue de l'étude théorique comprend:

- **Réflexion** (Réflexion théorique sur les liens entre recherche et politique).
- **Mise en forme** (Mise en relation, Renforcement des capacités, Diffusion et Conseil en politiques), y compris le projet de l'Outil de Recherche pour les Politiques (Outil de gestion innovante de la connaissance), les Comités Nationaux du MOST, les universités d'été du MOST, les Chaires UNESCO Chaires en lien avec les activités du MOST, la coopération avec d'autres Programmes Scientifiques Internationaux de l'UNESCO, d'autres secteurs et partenaires des Nations Unies, le Centre d'échange d'informations du MOST et la Bibliothèque Digitale.
- **Débat / Négociation** (débat incluant différents actionnaires dans la perspective de forger un consensus, de nouvelles synergies, une coopération horizontale, une consultation démocratique, de la transparence et de la responsabilité, y compris l'évènement phare de la période : le Forum International sur les Interfaces entre Politiques et Sciences Sociales (IFSP), ainsi que les Forums ministériels du MOST et les espaces de dialogue aménagés au niveau international, régional et sub-régional.

Les évaluateurs développeront, en accord avec le Comité Directeur, les problématiques clefs à traiter dans cette Revue. La liste fournie en Annexe 2 devrait guider les évaluateurs dans cette entreprise.

4. Méthodologie et logistique

L'évaluateur/facilitateur devra développer une méthodologie durant la période de préparation de la Revue Formative. La méthode première devra être celle d'une étude théorique à compléter par un certain nombre d'entretiens.

Les responsabilités sont réparties comme suit:

- Sous la supervision de l'ADG/SHS et la surveillance du Chef SHS/EO et du Dir/SHS/SRP, le Secrétariat du MOST est chargé de la mise en place et du suivi de la Revue Formative. Dans cette objectif, un Comité Directeur⁴ pourra être défini afin d'assurer participation et transparence. Ce comité doit faciliter la communication et réguler le flux des travaux entre l'évaluateur/facilitateur, le Secrétariat et les autres utilisateurs internes/externes. La Revue Formative sera menée par un ou deux évaluateur(s)/facilitateur(s) externe(s), en coopération avec le Secrétariat du MOST. Le(s) évaluateur(s)/facilitateur(s) externe(s) conduira(ont) le MTR-2 et sera(ont) chargé du rapport final.
- L'évaluateur/facilitateur externe possédera un parcours professionnel dans le domaine des sciences sociales et une expertise de l'évaluation.
- Les aspects pratiques de sa mission (voyage, espace de travail et autres aménagements, organisation de réunions, etc.) seront placés sous la responsabilité de SHS/SRP/POL.
- Le secteur SHS fournira aux évaluateurs toute information pertinente et documents disponibles.
- IOS fournira à (aux) évaluateur(s) soutien et conseil méthodologiques aux différents stades de la Revue.

5. Programme

Octobre 08:	Approbation des Termes de Référence par la session du Bureau du CIG du MOST
Novembre 08	Termes de référence discutés lors du séminaire du personnel du MOST
Décembre 08	Approbation finale des termes de référence par l'IOS
Décembre 08:	Termes de référence et appel à candidatures diffusés au sein du Bureau du CIG du MOST et des membres du CSS, ainsi que parmi les collègues dans le domaine.
Janvier/ fév 09:	Soumission des candidatures au Secrétariat
Mars/ avril 09	Identification et signature du contrat de(s) évaluateur(s),
Juillet 09	Amendement du contrat
31 août- 5 septembre	Rencontre avec l'évaluateur au Siège de l'UNESCO, définition de la liste des interlocuteurs
15 septembre 09:	Le Secrétariat reçoit le premier plan (4 pages) en anglais
15-20 septembre	Traduction du plan en français et en espagnol
26 septembre 09	Ebauche de plan du rapport discutée lors de la Réunion conjointe du MOST/CIG/Bureau et du MOST/CSS
28 septembre 09	Ebauche de plan du rapport présentée et discutée avec les Etats Membres du MOST lors de la 9 ^{ème} session du Conseil Intergouvernemental du MOST

⁴ Pourrait être composé de l'ADG/SHS, du Chef SHS/EO, du Directeur SHS/SRP, du Chef SHS/SRP/POL, de l'IOS et de(s) facilitateur(s) externes.

Novembre/décembre 09 Finalisation du rapport

6. Exécution, rapport final et recommandations

Ebauche du rapport final d'avancement (20-30 pages) sera structuré comme suit: Résumé exécutif (maximum quatre pages), description de la Phase 2 du Programme MOST, objectifs de la Revue, méthodologie de la Revue, conclusions de la Revue, apports et recommandations à transposer sous une échéance brève.

Calendrier de l'évaluation:

- Exécution : Rapport final d'avancement au 28 septembre et Rapport final d'évaluation au 15 décembre 2009.

ANNEXE II: PERSONNES INTERVIEWEES

Chitoran, Dumitru, Ancien Chef de la Division pour l'Education Supérieure

Crowley, John, Chef de Section/Editeur en Chef de la Revue Internationale de Sciences Sociales, Section de l'Ethique des Sciences et de la Technologie

Coulomb-Herrasti, Daniel, Assistant Spécialiste de Programme, Section de la Jeunesse, du Sport et de l'Education Physique, Division des Sciences Sociales, de la Recherche et des Politiques

El-khoury, Golda, Chef de Section, Jeunesse, Sport et Education Physique, Division des Sciences Sociales, de la Recherche et des Politiques

von Fursternberg, Christina, Chef de Section, Politiques et Coopération en Sciences Sociales, Division des Sciences Sociales, de la Recherche et des Politiques

Geurts, Geoffrey, Spécialiste d'évaluation, Section de l'évaluation, Service d'Evaluation et d'Audit

Golden, Cecilia, Spécialiste de Programme, Politiques et Coopération en Sciences Sociales, Division des Sciences Sociales, de la Recherche et des Politiques

de Guchteneire, Paul, Chef de Section, Section de la Migration Internationale et des Politiques Multiculturelles, Division des Sciences Sociales, de la Recherche et des Politiques

Hackmann, Heide, Secrétaire Général, Conseil International des Sciences Sociales

van Langenhove, Luk, Directeur, Programme de l'Université des Nations Unies sur les Etudes Comparées de l'Intégration Régionale

Melasuo, Tuomo, Professeur, Université de Tampere, Vice-Président, Conseil Intergouvernemental du MOST

van Oenen, Erik, Assistant Spécialiste de Programme, Section de la Migration Internationale et des Politiques Multiculturelles, Division des Sciences Sociales, de la Recherche et des Politiques

Sané, Pierre, Assistant Directeur-Général pour les Sciences Humaines et Sociales

Solinis, German, Spécialiste de Programme, Politiques et Coopération en Sciences Sociales, Division des Sciences Sociales, de la Recherche et des Politiques

Tekaya, Chifa, Spécialiste de Programme, Directeur de l'Unité de Coordination – Programme de la Lutte contre la Pauvreté et des Droits de l'Homme, Section des Droits de l'Homme et de l'Égalité des Genres, Division des Droits de l'Homme, Sécurité Humaine et Philosophie

Vanamo-Santacruz, Kirsi, Délégué Permanent Adjointe, Délégation Permanente de la Finlande à l'UNESCO

ANNEXE III: ABREVIATIONS

RF	Revue Formative
IFSP	Forum International sur les Interfaces entre Politiques et Sciences Sociales 2006
CIG	Conseil Intergouvernemental
ISP	Programme Scientifique Intergouvernemental
MOST	Gestion des Transformations Sociales
MOST2	Gestion des Transformations Sociales suite à une réorientation
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
CN	Comité National
CSS	Comité de Conseil Scientifique
SHS	Secteur des Sciences Humaines et Sociales
SPO	Objectif de Programme Stratégique
TOR	Termes de Référence
UN	Nations Unies
UNDAES	Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies
UNDP	Programme des Nations Unies pour le Développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNITWIN	Programme de jumelage et de mise en réseau des universités de l'UNESCO

ANNEXE II

RECOMMANDATIONS DU CONSEIL INTERGOUVERNEMENTAL DE MOST

16 mars 2011

Ayant examiné le Rapport relatif à l'évaluation externe indépendante de l'UNESCO contenu dans les documents 185 EX/18 et Add., l'Évaluation de l'objectif stratégique de programme 7, « Renforcer les liens entre la recherche et les politiques dans le domaine des transformations sociales » (IOS/EVS/PI/108), et la Révision formative à mi-parcours de la Phase 2 du Programme MOST finalisée par M. J. Sipilä, professeur émérite à l'Université de Tampere (Finlande) (2010),

Considérant le caractère unique de MOST, organe intergouvernemental rapprochant des chercheurs, des décideurs et autres parties prenantes en vue de réduire le fossé entre la recherche et les politiques aux niveaux national, régional et mondial,

Rappelant qu'à travers le Programme MOST, l'UNESCO s'emploie à promouvoir la recherche en sciences sociales aux fins de la gestion des transformations sociales,

Ayant pris connaissance des conclusions du Rapport mondial sur les sciences sociales 2010,

Reconnaissant qu'il importe que MOST œuvre au niveau mondial,

Conscient de la nécessité de concentrer MOST, sur la base du mandat assigné par son Acte constitutif à l'UNESCO, dans le cadre des objectifs primordiaux, stratégiques et de programme de l'Organisation, et en ayant à l'esprit ses cinq fonctions reconnues,

Reconnaissant qu'il est nécessaire de renforcer MOST en vue d'affecter une masse critique de ses ressources budgétaires à des activités produisant les résultats pertinents escomptés et un impact clair,

LE CONSEIL INTERGOUVERNEMENTAL DE MOST (CIG) PREND LES DÉCISIONS ET FORMULE LES RECOMMANDATIONS CI-APRÈS :

1. Le CIG approuve le document intitulé « Orientation stratégique future de MOST » examiné à la réunion conjointe du Bureau du Conseil intergouvernemental et du Comité consultatif scientifique tenue les 25 et 26 novembre 2010, tel que reproduit dans le Rapport résumé du CIG.

2. Les objectifs des axes d'action 2 et 3 définis dans le 36 C/5 au titre du grand programme III (Sciences sociales et humaines) devrait s'accorder, tant sur le plan conceptuel qu'en ce qui concerne le budget, avec les priorités énoncées dans l'Orientation stratégique future de MOST et dans les recommandations ci-après.

3. La mission de MOST est la suivante :

- continuer de renforcer les liens entre la recherche et la formulation des politiques ;
- promouvoir les sciences sociales, en particulier dans les pays où elles sont le moins développées ;
- aider les gouvernements à comprendre comment les sociétés peuvent bénéficier des sciences sociales ;
- alerter les chercheurs en sciences sociales sur le fait que leur pertinence dépend de leur capacité d'éclairer leurs sociétés et de leur offrir des solutions.

LE PROGRAMME MOST DEVRAIT :

4. Se fixer un nombre limité d'objectifs thématiques, compte tenu des objectifs de développement adoptés au niveau international (y compris les OMD) et d'autres initiatives pertinentes des Nations Unies, comme le Sommet mondial pour le développement social. En particulier, MOST devrait retenir deux thèmes prioritaires, tels que présentés dans le Rapport du CIG joint au présent document, à savoir : la promotion de l'inclusion sociale, et les transformations sociales générées par le changement de l'environnement mondial.
5. Donner suite aux conclusions du Rapport mondial sur les sciences sociales 2010 en intensifiant le renforcement des capacités en sciences sociales au niveau systémique, institutionnel et individuel. Une attention particulière devrait être accordée dans cette action à des mesures propres à soutenir les jeunes chercheurs en sciences sociales. Il conviendrait de renforcer la coopération avec les établissements d'enseignement supérieur, et en particulier avec le Programme UNITWIN et Chaires UNESCO. Les comités nationaux de MOST devraient être encouragés à prendre une part active au renforcement des capacités au niveau national. Le Programme devrait promouvoir des utilisations accrues des TIC, telles que la mise en réseau des connaissances. D'autres initiatives pourraient, par exemple, avoir pour objet d'établir des universités d'été en sciences sociales et de les développer, de lutter contre les problèmes d'exode des compétences, de constituer des bases de données recensant les chercheurs en sciences sociales des diasporas, et de faciliter l'échange des meilleures pratiques.
6. Mettre à profit la coopération intersectorielle et renforcer les synergies au sein de l'UNESCO, sur le plan de l'élaboration des programmes comme de leur mise en œuvre.
7. Créer des « passerelles » efficaces vers les politiques en incitant et encourageant les décideurs à demander des recherches en sciences sociales et à investir dans ces recherches.
8. Faire fond sur les réalisations antérieures, comme les Forums ministériels, couronnés de succès, en prêtant l'attention voulue à une méthode adaptée au contexte qui permette de préparer avec soin de telles réunions de haut niveau et d'en assurer le suivi.
9. Améliorer la cohérence des politiques (activités de planification, d'exécution et de suivi et établissement de rapports), prêter dûment attention à l'orientation mondiale de MOST, et articuler les activités régionales de MOST avec ses priorités mondiales.
10. Veiller à ce que les résultats escomptés soient, si possible, formulés de manière telle que l'Organisation puisse être appelée à en répondre, revoir les approches fondées sur les résultats en fonction de leur contexte, des échéances et de leur applicabilité, et améliorer les méthodes d'établissement de rapports qualitatifs.
11. Améliorer le suivi de la mise en œuvre du Programme MOST, notamment en prévoyant des stratégies de sortie sur la base d'évaluations tournées vers la prise de décision.
12. Déterminer quelles sont les compétences en sciences sociales et autres compétences professionnelles requises (en matière de gestion comme de programmes) pour satisfaire aux normes de qualité élevées qu'exige la bonne exécution de MOST.
13. Allouer les ressources budgétaires et humaines nécessaires pour produire des résultats conformes aux objectifs énoncés dans les axes d'action du C/5.
14. Veiller à ce que les critères susmentionnés soient également appliqués aux activités financées au moyen de fonds extrabudgétaires.

15. Accroître la présence de MOST et la concentration de son action sur le terrain, en exploitant les possibilités offertes par les TIC pour renforcer la connectivité avec les chercheurs en sciences sociales et les parties prenantes, améliorer la visibilité et mettre à profit les partenariats.

16. Faire un meilleur usage des réunions d'information du Secrétariat en donnant aux États membres, au moyen de consultations entre groupes régionaux, la possibilité de déterminer périodiquement les questions dont ils souhaiteraient débattre.

17. Encourager MOST à renforcer sa participation aux initiatives pertinentes des Nations Unies (y compris les grands sommets et les équipes spéciales), et en particulier aux exercices de planification conjointe, ainsi qu'à celles d'autres organisations intergouvernementales.

18. Mettre à profit les occasions d'établir des partenariats avec les organismes des Nations Unies travaillant dans les domaines de compétence de MOST (par exemple dans le cadre des Forums ministériels).

19. Exploiter son avantage comparatif et sa valeur ajoutée, ainsi que sa complémentarité avec les activités d'autres partenaires au sein des Nations Unies.

LE CIG RECONNAÎT :

20. La nécessité de réformer plus avant la gouvernance de MOST grâce à un soutien actif des États membres en faveur du Programme, en renforçant :

- le rôle des États membres dans la formulation des stratégies et des politiques, la définition des priorités et la prise de décision ;
- leur participation aux activités de MOST, à travers notamment l'exécution du programme, les orientations stratégiques adressées au Secrétariat, et le renforcement de la coopération internationale ; et
- le rôle de suivi des trois organes de MOST : le Conseil intergouvernemental du Programme MOST et son Bureau et le Comité consultatif scientifique, dans l'exécution du Programme, compte tenu notamment des apports pertinents des évaluations et à la lumière des recommandations de fond en la matière.

21. La nécessité pour MOST d'élaborer un cadre d'orientation détaillé pour des partenariats stratégiques qui fassent appel à la société civile, aux communautés de chercheurs en sciences sociales et humaines, au secteur privé, aux organismes de financement et aux organisations internationales et régionales. Ce cadre devrait s'étendre à toutes les formes de coopération, définir des critères de sélection, contenir des éléments facilitant l'identification des perspectives de financement, et viser à assurer l'équilibre entre régions (en particulier au profit du Sud).

22. Le Programme devrait mettre à profit la volonté des États membres du Conseil intergouvernemental et des observateurs auprès de cet organe d'aider, par l'intermédiaire notamment des comités nationaux de MOST, à la mise en œuvre de stratégies de financement. Il convient de souligner le rôle important des commissions nationales et les comités nationaux de MOST, qui assurent la liaison avec les partenaires nationaux et la société civile.